

Comment Emmanuel Macron est devenu l'idole des jeunes (pousses)

Il était le favori des sondages mais aussi des entrepreneurs. Emmanuel Macron n'a pas failli à sa réputation de jeune premier et a largement remporté l'élection présidentielle. Il débutera son mandat avec un capital sympathie au firmament auprès des startups et du monde du numérique, qu'il s'est patiemment constitué au fil de ses (rares) années dans les cercles du pouvoir. Retour sur une success story sans précédent.

Emmanuel Macron et les entrepreneurs, c'est une histoire d'amour qui a mal commencé. Dès l'automne 2012, quelques semaines après l'élection de François Hollande, le nouvel exécutif doit faire face à la fronde des Pigeons, ces entrepreneurs lassés d'être plumés et se mobilisant contre l'augmentation des cotisations et de la taxation des cessions d'entreprises. Emmanuel Macron est à cette époque secrétaire général adjoint du cabinet de François Hollande. Son profil atypique - jeune (il n'a alors même pas 35 ans quand il prend son poste), libéral assumé avec une expérience dans le privé - en fait naturellement l'interlocuteur des entrepreneurs et du monde de la Tech. Il devient l'homme qui parle à l'oreille du président et celui qu'il faut connaître si l'on veut être entendu.

Le conflit avec les Pigeons est finalement tué dans l'oeuf. « *Ce fut le début d'une lente réconciliation* », estime Jean-David Chamboredon dans une tribune publiée à l'occasion de l'élection d'Emmanuel Macron. Et d'une idylle qui n'a fait que grandir à mesure que le parcours d'Emmanuel Macron gagnait en prestige. Après l'Elysée, il remplace Arnaud Montebourg à Bercy à l'été 2014. Une bonne nouvelle pour les startups, qui voyaient d'un mauvais oeil les déclarations protectionnistes de son prédécesseur, chantre du Made in France version tradi, mettant en avant Armor Lux, Herbelin ou Moulinex. Le périmètre

d'action du nouveau ministre est redéfini : exit le redressement productif qui avait pris un peu trop de place dans les médias, le numérique gagne en visibilité, Emmanuel Macron devenant plus sobrement le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Le numérique pour combat

Et les startups ne vont pas être déçues. Très vite, le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, rebaptisé « loi Macron » suscite l'enthousiasme des jeunes pousses. Au programme : fiscalité allégée sur l'actionnariat salarié et les actions gratuites, plafonnement des indemnités prudhommales en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse et libéralisation de certains secteurs réglementés. Les entrepreneurs acquiescent, approuvent, adorent. Et soutiennent le projet contre vents et marées jusqu'à son adoption au forceps, à coups de 49.3, à l'été 2015.

A relire : Ces entrepreneurs qui sont impatients que les barrières à l'entrée disparaissent

Capitalisant sur ce succès, le ministre annonce à peine quelques semaines plus tard un nouveau projet de loi sur les nouvelles opportunités économiques (loi Noé) destiné à « *gagner la bataille du numérique* ». Lors d'un grand show de présentation, Emmanuel Macron décline plusieurs thèmes chers aux startups : réforme de la structure de financement pour faciliter l'apport de capitaux dans les jeunes pousses, ouverture des données publiques ou encore simplification de la réglementation pour les indépendants. Une fois de plus, les entrepreneurs du numérique applaudissent.

*« La révolution numérique et les nouvelles technologies
transforment en profondeur notre économie.
Ne pas anticiper ces mutations, c'est se condamner à les subir.
Les préparer, c'est au contraire en faire une opportunité.
Ces transformations sont des gains
pour les consommateurs, pour les entreprises
et des potentialités de relocalisation de certains emplois »*

Emmanuel Macron, novembre 2015

C'est la première fois, et peut-être la seule, qu'Emmanuel Macron décevra les entrepreneurs. Deux mois après les avoir fait rêver, le ministre est contraint d'abandonner ce qui s'annonçait pourtant comme l'apogée de son parcours. Est-ce l'aura que le locataire de Bercy avait acquis en quelques mois au gouvernement et l'ombre qu'il avait jetée sur certains collègues qui ont eu raison de son projet phare ? La politique protège bien ses secrets. Toujours est-il que le projet de loi Noé est dépecé, les morceaux étant absorbés par d'autres

lois qui, ainsi étoffées, ont gagné en notoriété : la loi relative à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (dite loi Travail ou loi El-Khomri) et la loi pour une République numérique, portée par Axelle Lemaire et qui devait au départ être également assumée par Emmanuel Macron.

[A relire : Loi pour une République numérique : ce qu'elle change pour les startups en 7 points](#)

En Marche !, une startup présidentielle

Le 30 août 2016, il officialise sa démission du gouvernement, dont le bruit courait depuis quelques mois déjà. Même s'il laisse derrière lui un bon souvenir aux entrepreneurs et aux startupper, Emmanuel Macron ouvre par son départ une période d'incertitude. *« Fleur Pellerin, Emmanuel Macron puis Axelle Lemaire surent au final bâtir un bilan, pour le numérique et l'entrepreneuriat, tout à fait honorable, rappelait sur Maddyness Olivier Mathiot en novembre. Mais je suis tenté de déclarer que la chasse aux pigeons est à nouveau ouverte !»*

Mais le monde du numérique ne restera pas longtemps orphelin. Dans la foulée, Emmanuel Macron annonce la création de son mouvement En Marche! et laisse la porte ouverte à une candidature à la présidence. Dès lors, c'est le grand mercato dans le monde de la Tech et ce qui deviendra la machine à gagner la présidentielle revendique deux prises de choix. Mounir Mahjoubi tout d'abord. Fondateur de La Ruche qui dit oui avant d'être nommé par François Hollande à la tête du Conseil national du numérique, il est propulsé en janvier responsable de la stratégie numérique de la campagne d'Emmanuel Macron. Axelle Tessandier, ensuite. Directrice marketing de Scoop.it, elle fonde en 2013 son agence de conseil numérique, Axl Agency, avant de devenir déléguée nationale d'En Marche!... ou prophète politique, comme elle l'a expliqué dans une interview au Monde.

*« J'ai décidé que ça voulait dire évangéliser.
Disons que je me vois un peu comme ambassadrice d'En marche ! »*

Axelle Tessandier, au Monde

La suite, on la connaît : Emmanuel Macron convainc au-delà des entrepreneurs et du petit monde des startups. Et finit par gagner l'élection présidentielle, au terme d'une *« performance assez inouïe, comme la définit Jean-David Chamboredon : être élu Président de la République sans avoir le soutien d'un parti politique établi et sans jamais avoir été élu précédemment. Le monde des startups ne peut qu'être admiratif et respectueux de ce tour de force ! »*

Le programme du désormais nouveau président fait la part belle au numérique et revendique de faire des jeunes pousses un nouveau modèle de croissance pour le pays. Ce n'est certes pas un entrepreneur qui a pris les rênes du pays mais bel et bien, comme en témoigne son parcours, un adepte de l'hyper-croissance et un admirateur du numérique. De quoi rassurer les startups, dont le champion a fait le plus bel exit dont elles pouvaient rêver.

[A relire : RSI, chômage, microentreprise, ce qu'Emmanuel Macron a prévu pour les entrepreneurs](#)